

LA RÉFÉRENCE

VOLUME 21, N° 2

AOÛT 2004

Bulletin des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Le mot de la rédaction

Par Mélanie Avice

En ce début d'année scolaire, les corridors de l'EBSI seront encombrés d'étudiants vivant des émotions fortes. Les nouveaux arrivants, curieux et craintifs, seront rapidement rassurés par l'accueil chaleureux de l'administration et du corps professoral. Quant aux vétérans, le retour sera probablement ardu... Comment tronquer son parasol par des cartables sans éprouver quelques regrets ?

Cette parution de La Référence est l'occasion idéale pour replonger dans la vie scolaire. Vous en apprendrez beaucoup sur les expériences de travail en sciences de l'information de certains étudiants. Un excellent moyen de mieux connaître les perspectives d'emploi dans le domaine! De plus, vous pourrez voyager à travers des articles portant sur des thèmes diversifiés.

En espérant que ce nouveau départ soit une opportunité pour tous, étudiants et professeurs, de se questionner, d'explorer la connaissance et de se dépasser.

Bienvenue dans votre nouvelle famille!

À l'heure actuelle, l'anxiété est sans doute le sentiment qui habite la plupart d'entre vous. Est-ce que le programme sera à la hauteur de vos attentes? La charge de travail est-elle insurmontable? Est-ce que vous trouverez des amis parmi tous ces visages anonymes? Rassurez-vous, nous étions exactement dans la même situation que vous l'année dernière et, au fil du temps, nous avons trouvé des réponses satisfaisantes à nos questions. Comme vous aurez l'occasion de le constater, l'EBSI est un monde à part où

DANS CE NUMÉRO :

Les classiques des sciences sociales 2

Conférence de la CLA 4

Un boulot d'été à domicile 5

Chaufferette, sandales et chocolat 6

Manifeste de la bibliothèque de banlieue 7

Archives de Lanaudière 8

Emploi d'été en archivistique 9

Maisons de la culture de Montréal 10

Perdu dans le cyberespace ... 14

Lire, de l'effort au plaisir 16

Topasol 16

Retour aux sources 19

Si le jazz vous intéresse... 20

Expositions à L'ANQ 23

Bienvenue dans votre nouvelle famille! (suite)

l'entraide et l'harmonie s'intègrent naturellement au quotidien des étudiants.

Le long couloir blanc où sont situés tous les points névralgiques de votre quotidien deviendra rapidement votre deuxième demeure et vous donnera l'occasion de faire de multiples rencontres parmi les autres « ebsiens ». Bien qu'il s'agisse là d'un néologisme, c'est un terme que vous risquez d'employer assez souvent dans les mois qui viennent! Du laboratoire d'archivistique à celui d'informatique en passant par notre café étudiant aux couleurs enjouées, vous aurez largement l'occasion de nouer des contacts. De plus, les professeurs, dont les intérêts varient de la cuisine aux cétacés (à la fin de la session, vous saurez de quoi il est ici question !), vous permettront d'élargir vos horizons et d'acquérir de nouvelles connaissances. Vous apprécierez certainement leur présence et leur disponibilité au cours de l'année.

L'EBSI est un milieu dynamique où l'implication des étudiants peut prendre différentes formes. Si vous avez des idées de projets susceptibles d'intéresser notre population étudiante, n'hésitez pas à en faire part à votre comité exécutif. Nous avons été élus en as-

semblée générale au mois de janvier 2004 avec le mandat de vous écouter et de vous représenter.

Ainsi, nous sommes également à votre disposition pour appuyer vos revendications par rapport à des situations qui vous apparaissent injustes. Notre rôle consiste à parler au nom de tous les étudiants de l'EBSI et à apporter des changements qui permettront d'améliorer la vie étudiante.

Nous espérons que votre immersion dans ce nouvel univers pédagogique sera des plus enrichissantes et qu'elle saura répondre à vos attentes. Avec le temps, vous découvrirez sans doute que la réputation réservée aux professionnels de notre domaine ne tient plus la route. Il n'en tient qu'à vous de démolir ces clichés une fois pour toutes! À la fin de votre première année, vous pourrez dire avec fierté : « Veni, vidi, vici » (Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu)! D'ici là, nous vous souhaitons une excellente rentrée et une session remplie de découvertes.

Votre comité exécutif,

Jacinthe Deschatelets, présidente

Isabelle Drouin, vice-présidente

Mélanie Poitras, secrétaire

Patrick Falardeau, trésorier

Les classiques des sciences sociales

par Claude Dumais

Les transformations engagées depuis quelques années en bibliothéconomie forcent les professionnels de ce domaine à revoir leurs conceptions de la société de l'information. L'informatique métamorphose l'organisation de l'information et augmente considérablement son accessibilité. Pour plusieurs, il s'agit d'une véritable libéralisation de l'infor-

mation, notamment avec la toile numérique qu'est Internet. C'est d'une expérience d'ouverture à l'information scientifique dont je veux vous entretenir dans les prochaines lignes, ladite expérience étant liée à mon emploi d'été.

Le site "Les classiques des sciences sociales", hébergé sur celui de la bibliothèque

de l'Université du Québec à Chicoutimi (http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/), est un projet colossal piloté et fondé par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi. À ce jour, il comprend près de 1000 œuvres originales écrites par 365 auteurs différents, avec, entre-

autres, Emmanuel Kant, John Maynard Keynes, Friedrich Nietzsche, Édouard Montpetit, Jacques Grand-Maison, Guy Rocher, etc. On y trouve cinq collections : le classique des sciences sociales, les sciences sociales contemporaines, la désintégration du Québec, l'histoire régionale : le Saguenay – Lac Saint-Jean et, la toute dernière, une collection d'œuvres sur la méthodologie. En ce qui concerne la plus importante et la plus visible des collections, soit le classique des sciences sociales, il s'agit d'œuvres libres de droits d'auteur, selon la Loi canadienne sur le droit d'auteur (donc disponibles pour diffusion sans restriction 50 ans après la mort de l'auteur), qui ont été numérisées, puis traitées pour en faire une copie électronique sur Internet en trois formats de fichiers différents : Word, PDF et RTF. De plus, pour la plupart, table des matières, préface, liste des figures et des tableaux, le cas échéant, sont disponibles séparément en pages HTML, et pour certaines œuvres, l'introduction est également disponible en HTML.

Tout ceci représente, selon les propos du principal instigateur, plus de 22 000 heures de travail bénévole depuis 1999. Je vous propose, lors de votre première visite, de consulter l'ouvrage "La civilisation des Arabes" (1884) de Gustave Le Bon (1841-1931),

dont la version électronique est d'une qualité notable avec ses 511 pages et ses 366 gravures (qui sont présentées sur des pages séparées). Cet ouvrage représente un travail de numérisation et de révision de plus de 200 heures.

Malgré le défaut d'une appellation incohérente - puisqu'il aurait été plus significatif de nommer le site "Les classiques des sciences humaines" alors que "sciences sociales" est une traduction littérale de "social sciences" -, l'objectif du site s'avère éminemment louable pour la francophonie. Au départ, Jean-Marie Tremblay désirait mettre en ligne les ouvrages qu'il recommandait à ses étudiants. Rapidement, l'idée a germé d'offrir à la communauté internationale des titres que l'on ne retrouve pas nécessairement sur tous les rayons des bibliothèques scolaires, surtout dans les pays en voie de développement. Le projet est devenu une aventure carrément philanthropique alors que tout le travail bénévole réalisé est purement communautaire et, une des assises morales de Jean-Marie, ne doit aucunement devenir financièrement profitable. D'ailleurs, les quelques dizaines de bénévoles associés au projet y sont impliqués parce que le site a une vocation de libre circula-

tion du savoir et qu'il profite au développement intellectuel du monde francophone. Quoi de plus révélateur que les courriels reçus de quelques pays d'Afrique, à titre d'exemple, pour remercier chaleureusement le maître d'œuvre du site pour les ouvrages que plusieurs étudiants n'auraient pas pu se procurer autrement. Les connexions réseaux étant dispendieuses en plusieurs endroits dans le monde, - lorsqu'elles sont disponibles -, les divers formats de fichiers des ouvrages permettent le téléchargement efficace vers la mémoire d'un ordinateur local pour une consultation multiple par la suite.

Afin d'améliorer le potentiel du site, surtout en lien avec les besoins exprimés ci-dessus, celui-ci a besoin de sortir des cadres "artisanaux" qui l'ont tout de même bien servi jusqu'à maintenant. À mesure que l'on s'approche du 1000^{ème} titre, le logiciel utilisé depuis le début, Adobe GoLive, ne suffit plus à la tâche. Par conséquent, tout en respectant l'esprit non mercantile de la démarche, le directeur de la bibliothèque de l'UQAC, Gilles Caron, a proposé d'utiliser les nouvelles technologies de l'informatique documentaire afin d'augmenter l'efficacité et le rendement du site. La structure du site devra donc passer d'un langage HTML « mur à mur » à

Les classiques des sciences sociales (suite)

par Claude Dumais

à un ensemble de langages travaillant conjointement, c'est-à-dire le XML, le XSL, le HTML et le SQL. C'est à ce niveau que j'interviens, dans le cadre d'un travail d'été; vu l'ampleur de la restructuration, celui-ci devrait être prêt pour le printemps 2005.

En quelques mots, il s'agit de rendre le contenu du site repérable et indexable pour une base de données, tout en remodelant la présentation dans son ensemble. Sans entrer ici dans les détails techniques, voici la structure finale proposée : à partir d'un formulaire Web, l'administrateur du site entre au clavier ou télécharge les données qui seront traitées par une base de données fonctionnant avec SQL-Server 2000. Cette base va ensuite, sur demande, retransmettre des portions de ces données, conservées dans des tables relationnelles, en utilisant des fichiers XML. Ces derniers vont présenter adéquatement les informations demandées grâce à un schéma XML donnant les instructions de traitement ainsi qu'à une feuille de style XSL qui aura pour tâche de rendre l'information en langage HTML, lisible par les navigateurs.

Les cours suivis dans l'option de gestion de l'information électronique sont très utiles à la réalisation de ce projet, notamment avec le cours "documents structurés", puisqu'ils permettent d'obtenir une vue d'ensemble du fonctionnement futur du site. Toutefois, comme une partie du travail se réalise avec une base de données, je suis épaulé par les deux informaticiens de la bibliothèque. Ceux-ci vont m'assister pour la mise en relation des fichiers XML avec la base en SQL.

Ce projet est motivant parce qu'il comporte la plupart des aspects vus en informatique documentaire. Il permet d'approfondir les connaissances générales vues en classe et de vivre une expérience de réalisation complète. De plus, provenant du secteur des sciences humaines, je trouve particulièrement emballant de participer à un aussi gros projet aux répercussions internationales. En fait, je considère, tout comme les bénévoles associés au site, que la transmission du savoir engendrée par ce projet est une des plus belles valeurs qui puisse être propagée. Si les classiques des sciences sociales peuvent le moins contre la marchandisation à outrance, étatsunienne principalement, de l'information, je considérerai avoir apporté mon grain de sable à la quête d'un

Conférence de la CLA

par Stéphanie Pouchot

Fondée en Ontario en 1946, la « Canadian Library Association » compte environ 2000 membres à titre individuel et plus de 450 institutions, tous intéressés par la bibliothéconomie ou les sciences de l'information. L'association tient son congrès chaque année dans une ville canadienne

différente. C'est à Victoria, en Colombie Britannique, qu'a eu lieu en juin dernier la 59^{ème} édition de cet événement annuel. À l'occasion de cette rencontre, des étudiants en bibliothéconomie sont invités par l'association à représenter leur université et à prendre part au comité

d'organisation. L'EBSI m'a donné l'opportunité d'être du voyage cette année. Je vous propose un petit bilan.

L'emploi du temps du conférencier de la CLA est toujours bien rempli : le programme est très varié, on

on compte de nombreuses interventions de qualité sur des sujets divers, sans oublier l'aspect professionnel du salon en toile de fond. Huit étudiants en bibliothéconomie et en sciences de l'information d'universités canadiennes ont pu prêter main forte à l'équipe organisatrice lors des quatre jours de conférence. Encadrés par une équipe dynamique et efficace composée en partie des représentant étudiants de l'édition 2003, ils ont reçu des tâches variées, allant de la permanence au bureau de la CLA à la rédaction de comptes-rendus de sessions pour le bulletin quotidien de la conférence en passant par la vente à la boutique de la CLA. Pour tous, la conférence peut sans doute se résumer en un mot : « contacts ».

En premier lieu, on prend

contact avec le monde des bibliothèques et l'esprit qui règne dans la communauté des sciences de l'information en dehors des murs de l'université. Les conférences introductives et sessions ont rendu possible ce premier aperçu, notamment l'intervention de Michael Gorman qui a expliqué quelles valeurs devraient guider tout bibliothécaire dans sa mission : la transmission, la liberté intellectuelle, la préservation, la démocratie et la confidentialité. De nombreux contacts professionnels ont aussi pu être noués, autant lors de discussions informelles avec les participants que lors de la visite des stands du salon.

Enfin, les représentants des différents départements de bibliothéconomie des universités canadiennes ont pu se rencontrer et partager de

bons moments ensemble, dans l'ambiance magnifique de l'Empress Hotel et de la capitale de la Colombie Britannique.

Bref, l'expérience a été à intéressante et enrichissante à la fois sur les plans professionnel et personnel et je ne peux qu'encourager les étudiants de l'EBSI à proposer leur candidature pour participer à la prochaine édition de la conférence qui aura lieu en 2005 à Calgary !

Lien utile :

<http://www.cla.ca/>

Je tiens à remercier la *Canadian Library Association*, qui a pris en charge mon séjour à Victoria, ainsi que l'EBSI et l'AEBSI, qui ont contribué au financement de mon billet d'avion.

Un boulot d'été à domicile

par Stéphanie Smith

Bonjour à tous!

Cet été, j'ai eu le plaisir de passer mes journées en pyjama! Ce n'est pas que j'ai paresse ou rêvassé tout l'été (quoique si, pendant quelques semaines, à la fin du mois d'avril et au début du mois de mai), mais plutôt que j'ai eu la chance de travailler de mon domicile. Cela m'a notamment permis de prendre quelques bains de soleil...

Ainsi, j'étais assistante de recherche pour monsieur Savard. J'avais pour mandat de recenser les normes relatives aux bibliothèques publiques dans les pays industrialisés pour une éventuelle mise à jour des normes québécoises. J'ai donc voyagé à travers le monde, mais en demeurant assise derrière mon ordinateur ou en parcourant les pages de différents volumes. Le périple fut certes fort instructif! (J'ai d'ailleurs parfois eu

l'impression d'être encore à l'école...) Je me suis toutefois heurtée à certaines barrières linguistiques. Vous comprendrez que je ne parle ni le suédois ni le néerlandais. Mais bon!

Par ailleurs, j'avais également le loisir de gérer mon horaire de travail, ce qui m'a aussi permis de profiter de fins de semaine de trois jours dont un formidable séjour à Tremblant.

Un boulot à domicile (suite)

par Stéphanie Smith

Toutefois, travailler à la maison, c'est également synonyme d'isolement. Heureusement que certaines de mes collègues de classe, également assistantes de recherche cet été, m'envoyaient des courriels régulièrement (je les en remercie d'ailleurs) et que le personnel de la bibliothèque de l'EBSI était

toujours très accueillant lors de chacune de mes visites.

Être assistante de recherche peut s'avérer un boulot intéressant pour l'été en autant que le sujet de notre travail nous passionne, ce qui fut mon cas!

Chaufferette, sandales et chocolat

par Jacinthe Deschatelets

C'est bien connu, l'un des facteurs qui favorisent la préservation des documents est la fraîcheur de l'air ambiant. Après avoir passé l'été dans un bureau dont la température me rappelait étrangement celle d'un comptoir de charcuterie, je ne pourrais pas en dire autant de moi! Ma survie dépendait plutôt d'un chandail chaud et d'une petite chaufferette gracieusement prêtée par une collègue de travail. Je n'étais d'ailleurs pas la seule à souffrir de la climatisation excessive, puisque j'ai partagé mon bureau avec Esther Laforce pendant tout l'été.

Au mois de mai, nous avons toutes les deux été embauchées comme aides-bibliothécaires à l'information de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité au travail (IRSST). Cet organisme, dont les bureaux sont situés en plein cœur du centre-ville, est responsable de la recherche scientifique pour la Commission de la santé et

de la sécurité du travail (CSST). Sa mission est de contribuer à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.

« Je n'aurais jamais cru pouvoir produire autant de résumés analytiques dans un seul été! »

Pendant environ trois mois, j'ai apporté ma contribution au site Internet de l'IRSST, qui contient une section menant à 750 liens utiles. On y répertorie des associations professionnelles, des centres de recherche, des organismes légaux, des ressources sur l'ergonomie et j'en passe... Ma tâche était simple, mais terrifiante : je devais faire des résumés analytiques pour chacun des sites proposés dans cette section! Inutile de préciser que j'en connais maintenant un

peu plus qu'avant sur le vaste domaine de la santé et sécurité au travail...

Malgré l'aspect extrêmement routinier et solitaire de cette tâche, j'ai beaucoup apprécié mon expérience. L'IRSST offre des conditions de travail irréprochables et les employés sont accueillants. . Ajoutez à cela un superviseur extravagant qui lance ses sandales d'un bout à l'autre du corridor pour manifester son existence et vous aurez un aperçu presque complet de la situation. Jacques Blain travaille à l'Institut depuis une vingtaine d'années et il fait joyeusement mentir les pires clichés que nous connaissons bien sur le compte des bibliothécaires. Ce fut un plaisir de travailler sous sa supervision et surtout, de déguster les véritables chocolats belges qu'il dissimulait à l'occasion à côté de notre clavier... Que demander de plus?

Même si mon parcours estival a légèrement dévié de mes ambitions initiales – je souhaitais faire de la référence dans une bibliothèque –, je considère que mon expérience de travail a été très enrichissante. Cela m'a permis de dé-

couvrir l'un des débouchés moins connus de la profession et d'élargir mes horizons. J'ignore toujours si cette spécialité de la bibliothéconomie me convient, mais je ne regrette pas ma décision de l'avoir essayée. Si vous

voulez jeter un petit coup d'œil à mon travail, vous pouvez toujours visiter le site Internet de l'IRSST à l'adresse suivante :

http://www.irsst.qc.ca/fr/_categorieslien-webs_menu.html

Manifeste de la bibliothèque de banlieue par Josiane Sauvé

Au sortir d'une première année en sciences de l'information, mes sentiments sont partagés entre l'enthousiasme et la déception vis-à-vis la profession. Le panorama dressé par l'enseignement de l'EBSI à propos de la profession de bibliothécaire me semble incomplet, injuste et peu représentatif.

Au sortir de cette première année, je suis insatisfaite du portrait essentiellement montréalais qui m'est dressé de la profession de bibliothécaire. Montréal. Ville urbaine et urbanisée. Représentation médiatique de l'univers québécois. La plus peuplée des agglomérations et berceau des seules universités offrant une maîtrise en sciences de l'information. Cependant, les enjeux montréalais ne sont pas ceux du reste de la province. Entre le vaste réseau des bibliothèques de la Ville de Montréal et les Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques (CRSBP), dans cet entre-

deux, toute une variété d'institutions demeurent dans l'ombre. Je veux bien croire que la première année demeure une introduction à un vaste champ de connaissances, qui lui-même est en quête de sa véritable personnalité, il demeure que la bibliothéconomie en terre québécoise ne se résume pas à la situation montréalaise. Elle n'est pas que ces institutions où la spécialisation, en fonction des matières ou des tâches exécutées, est possible.

Les tâches et les responsabilités des professionnels de l'information sont adaptées aux différents milieux de travail et varient d'autant de manières. La bibliothèque de banlieue demeure un milieu obscur pour moi, étudiante amorçant sa deuxième année. Un environnement qui me semble à la fois similaire et différent du milieu montréalais. Une bibliothèque qui, avec peu de moyens financiers, doit desservir une population variée

en âges, en goûts, en bagage culturel et en niveaux de scolarité. Une bibliothèque où il n'y a le plus souvent qu'une seule bibliothécaire. Comment se conjuguent l'exécution et la répartition de toutes ces tâches, professions en elles-mêmes, dans une telle situation ? Un milieu négligé par l'enseignement ebsien.

« Les enjeux montréalais ne sont pas ceux du reste de la province. »

Je plaide ici pour une meilleure représentation des différents milieux de travail et principalement des différentes régions d'emploi au Québec. Non pas que les possibilités offertes dans ces grandes villes, telles que Montréal, Québec, Toronto ou Ottawa. Je plaide ici pour un enseignement-réalité, présentant équitablement et justement la profession dans ses différents environnements, c'est-à-dire des métropoles, des banlieues et des régions.

Le Centre régional d'archives de Lanaudière : un petit bijou à découvrir...

par Denis Boudreau

À la suite de mon expérience de travail d'été, j'ai décidé de partager avec vous une petite découverte. Tout le monde, dans notre domaine, connaît les Archives nationales du Canada et du Québec. Bon nombre d'entre nous, d'ailleurs, rêvent sans doute d'être à l'emploi de ces institutions un jour. Cependant, ces deux piliers de l'archivistique canadienne ne sont pas les seuls organismes dédiés à la sauvegarde de notre patrimoine. Loin de là! En effet, il existe d'autres avenues pour ceux qui souhaitent œuvrer dans le traitement des archives historiques. Un peu partout, au Québec et au Canada, on retrouve des sociétés d'histoire et des centres d'archives dédiés à la sauvegarde et la promotion de leur patrimoine régional. Au nombre de ces institutions, on compte le Centre régional d'archives de Lanaudière (aussi nommé CRAL).

Situé à l'intérieur du Collège de l'Assomption (aux 4^e et 5^e étages), le centre a vu le jour en 1987, alors que la Société d'histoire de la MRC de l'Assomption entame des discussions avec les autorités du Collège pour élaborer ce projet. Le tout n'aboutit cependant qu'en oc-

tobre 1994 avec l'inauguration du CRAL dans ce bâtiment patrimonial plus que centenaire que constitue le collège.

Dédié d'abord et avant tout à la promotion et à la sauvegarde du patrimoine de Lanaudière, le centre d'archives est très actif dans les milieux institutionnels et privés. En effet, pour contribuer à son développement et au financement de sa mission patrimoniale, il offre des services aux organismes (écoles, collèges, municipalités, etc.) qui désirent améliorer leur système de gestion documentaire. Il propose, entre autres, l'entreposage de documents dans son dépôt moderne ou sa chambre froide, des services d'inventaire et d'indexation, puis l'élaboration de calendriers de conservation et de plans de classification. Reconnu et accrédité par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, le Centre régional d'archives de Lanaudière bénéficie aussi du statut d'organisme de charité par Revenu Canada et Revenu Québec, ce qui lui permet d'émettre des reçus officiels à ses bienfaiteurs et donateurs d'un fond.

Avec la promotion et la diffusion de ses fonds et collec-

tions d'archives, le CRAL se donne aussi un rôle pédagogique auprès du grand public. Mis à la disposition des chercheurs locaux et d'ailleurs, ses documents se veulent représentatifs de l'histoire de la région. La publication d'articles dans les journaux et revues spécialisées et l'implication du centre d'archives dans diverses activités culturelles (expositions, conférences, circuits patrimoniaux, etc.) contribuent au souvenir des bâtisseurs de l'Assomption, Joliette, Repentigny, etc. Ainsi, l'histoire agricole, politique, sociale et économique des communautés lanaudoises est bien préservée grâce aux artefacts, registres, lettres, dessins, cartes, photographies, films, etc., conservés par le CRAL.

C'est un peu le hasard qui m'a mené au CRAL au début de l'été. Puisque la vie m'a causé bien du retard dans ma recherche d'un emploi estival – les offres à Montréal étaient devenues bien rares –, ma quête s'est donc tournée vers les banlieues de la métropole québécoise... Le résultat : une heure d'autobus, matin et soir, pour me rendre au boulot, une vie sociale inexistante, puis un salaire qui ne mérite même pas qu'on en

en parle! En contrepartie cependant, une expérience de travail des plus enrichissantes qui vaut bien n'importe lequel stage!

Depuis mon arrivée au CRAL, j'ai touché au traitement d'archives courantes institutionnelles. Puis, quoi-

que totalement vierge dans ce domaine, j'ai reçu la tâche du traitement et la de préparation du plan de classification d'un fond d'archives historiques. Grâce aux nombreuses questions que je pose aux archivistes et techniciens du centre, je progresse lentement, mais sûrement, dans cette tâche.

Fatigué du transport et pas vraiment plus riche qu'au début de l'été, j'apprécie toutefois cette riche expérience que m'a livrée le hasard, car à mon avis, l'apport des quelques semaines que je passe présentement au CRAL est inestimable à ma formation.

Emploi d'été en archivistique

par Claudia Guerra

Lorsqu'on me demande ce que je fais dans la vie, je réponds :

- Étudiante en archivistique. Et l'on s'exclame, avec un air d'incompréhension marquée par une grimace prévisible : - *archi quoi?* - *archivistique.* - *Oui, tu sais, la personne qui se charge de conserver les vieux documents...* et voilà un début d'explication de ce que je fais dans la vie...

Puis, lorsqu'on me demande ce que je fais cet été, je réponds : - *Bah, je travaille comme archiviste pour une congrégation religieuse.* Et l'on... ne s'exclame pas : - *Ah oui?...Mmm*

Je peux vous dire que, malgré tout, le fait de travailler comme archiviste dans une congrégation religieuse en surprend plus d'un. Parce que les congrégations religieuses existent encore? Que l'une d'elles, soit la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine

(SSA), s'est doté d'un service d'archives historiques? Dans un sens, c'est très agréable de faire quelque chose de complètement différent. Cet été, j'ai donc décroché mon premier emploi en archivistique.

Les sœurs de Sainte-Anne ont assuré, depuis 1850 jusqu'à il n'y a pas trop longtemps, l'éducation des jeunes, surtout des filles. Elles ont été partout au Canada, aux États-Unis, en Amérique du Sud, en Afrique et même au Japon dans les années 1940. Elles possèdent donc un trésor d'information non seulement sur l'éducation du Québec, mais aussi sur la vie communautaire et spirituelle des religieuses. Par contre, le service des archives historiques à Lachine n'a en sa possession que les archives provenant du Québec. Un fonds est constitué de tous les documents appartenant à une institution fondée par les SSA et ayant un numéro administratif. Cependant, le principe de pro-

venance n'est pas toujours respecté et cela crée de nombreux casse-tête pour les archivistes. Par exemple, toutes les photographies de chaque fonds sont regroupées, sans en identifier auparavant la provenance. Ce que je fais pour le centre d'archives historiques des SSA est très simple : j'élabore un état général de fonds. L'intérêt est que je débute le projet ; il n'y a donc aucune description selon les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA). Je dois décrire tous les fonds (dans la mesure du possible) de la province du Sacré-Cœur (entité administrative dans la structure hiérarchique de la Congrégation). En tant que future historienne, c'est une chance extraordinaire. En effet, je touche à des documents d'époque, datés de plus de 100 ans. Je retrace l'histoire de chaque institution scolaire (ou autre) fondée au Québec par les sœurs, je fais des recherches, je rencontre des sœurs qui ont vé-

Emploi d'été en archivistique (suite)

par Claudia Guerra

cu l'Histoire. Autant vous dire qu'après cet emploi d'été, l'histoire de l'éducation au Québec, je vais la connaître.

Je dirais que le seul inconvénient de mon travail est que c'est assez routinier, je passe la plupart de mes journées à lire, lire, lire... prendre des notes et écrire. Il faut donc aimer ce genre d'activités. C'est un travail intense, très intellectuel, qui demande d'être en forme (soit ne pas avoir fêté toute la nuit) et de la concentration. Aussi, la rédaction demande autant de réflexion, du fait que

chaque mot est pesé et analysé pour s'assurer que l'idée mise sur papier correspond le plus fidèlement possible à la réalité.

C'est la première fois que je travaille dans un tel milieu et je pense que je suis satisfaite de mon choix, car c'est vraiment la découverte d'un monde complètement différent et qui, bien sûr, n'a rien à voir avec les bureaux traditionnels.

Par ailleurs, je me rends compte que le milieu archivistique est assez petit. Ma supérieure immédiate

connaît les mêmes archivistes que moi, a entendu parler des amis qui ont étudié avec moi, de mes profs d'histoire, etc. Enfin, c'est un cercle non pas vicieux, mais où un faux pas pourrait coûter cher.

Mais il n'y a pas juste le travail, il y a aussi le soleil, la plage, le vélo dans les quartiers de Montréal le soir, les partys dans la cour du voisin, les conversations interminables devant une bonne bouteille, les nombreux festivals et, ce que je ne faisais pas avant, expliquer le métier d'archiviste.

Petite histoire des maisons de la culture de Montréal

Par Isabelle Jameson

Le réseau des maisons de la culture de l'ancienne ville de Montréal est né vers la fin des années 1970 dans la vague d'un courant mondial de démocratisation des arts et du savoir. Prônant une approche citoyenne de la culture, celles-ci prennent place depuis une vingtaine d'années au cœur de la vie des quartiers qu'elles desservent, à la fois à travers le service d'animation culturelle et celui de la bibliothèque.

Le Québec et la culture
C'est inspiré par le ministre

français André Malraux, et par le réseau des maisons de la culture qu'il a implanté en France, que le Parti québécois publie en 1978 « La politique québécoise du développement culturel ». Celle-ci avait pour but de démarrer une action de rattrapage culturel dans plusieurs domaines accusant un retard marqué par rapport aux autres provinces, dont celui des bibliothèques publiques. Un pas était fait dans le sens des bibliothèques publiques...

Un an plus tard, le ministre Vaugois franchit un autre

pas en présentant son Plan de développement des bibliothèques publiques, dans lequel le gouvernement annonce qu'il prendra en charge la construction de toute bibliothèque municipale selon les normes établies. À la même époque, le gouvernement fédéral entre en scène et subventionne à son tour les bibliothèques publiques, faisant passer les proportions des investissements à un tiers par palier de gouvernement (fédéral, provincial et municipal). Cette formule s'avéra gagnante et c'est de cette

Petite histoire des maisons de la culture de Montréal (suite)

Par Isabelle Jameson

époque que sont originaires plusieurs bibliothèques publiques québécoises.

Ces résultats encourageants amènent le ministère des Affaires culturelles à rapatrier les enveloppes budgétaires des équipements culturels au sein de son propre ministère en 1983. Ces enveloppes étaient auparavant gérées par le ministère des Affaires municipales afin de consolider les bases du développement culturel et d'en énoncer les principaux objectifs :

1. L'accès du public aux biens, services et activités du domaine culturel,

2. L'encouragement des municipalités à développer leur milieu de vie,

La maximisation du rendement de l'équipement culturel par le recyclage et la revitalisation, ainsi que par la concertation entre municipalités.

Une avancée dans la direction des services d'animation culturelle est alors amorcée.

Ajouté au fait que, désormais, les organisations pouvant obtenir une aide financière incluent les centres de formation ou de diffusion

des arts d'interprétation, les musées, les bibliothèques publiques et les centres multifonctionnels, le terrain était fin prêt pour le développement à la grandeur de la province d'un réseau des maisons de la culture.

Montréal, ville de culture

Sur la scène montréalaise, le réseau n'a pas attendu les subventions gouvernementales pour se mettre en place. Dès 1979-1980, l'idée d'implanter un tel réseau émergeait du désir, entre autres, de se doter d'une philosophie d'intervention en matière d'animation culturelle. Une définition claire des maisons de la culture a été formulée dans un des premiers documents officiels : « La maison de la culture est un milieu de vie animé par un ensemble d'activités d'information, de création et de diffusion dans le domaine des arts, du patrimoine, des sciences et de la technique ».

(Service des activités culturelles. *Les maisons de la culture de Montréal : Service des activités culturelles*, 198?, p. 3).

Afin de poursuivre ces objectifs, les maisons de la culture de la ville de Montréal allaient avoir la particularité de réunir deux fonctions sous un même toit : la

fonction bibliothèque, liée à la mission d'accessibilité au savoir, et la fonction animation culturelle, liée au désir de démocratisation des arts et de la culture. Ainsi, la plupart des maisons comprendront, en plus de la bibliothèque, des espaces pour les événements artistiques, expositions et spectacles.

Pour faire suite à l'expérience positive entourant le projet pilote de la Bibliothèque Langelier en 1980, soit un lieu comprenant les services d'animation culturelle et ceux de bibliothèque sous un même toit, la ville décide d'injecter 20 millions de dollars pour l'agrandissement et le réaménagement de ses bibliothèques afin d'en faire de véritables maisons de la culture. Ainsi, une dizaine de maisons seront aménagées jusqu'en 1989, alors que le moratoire annoncé en 1987 sur la construction d'équipement culturel vient freiner le développement du réseau. Par la suite, la réduction des subventions provinciales accordées aura pour conséquence l'apparition du concept de « maisons éclatées », soit des maisons n'ayant pas de port d'attache fixe au sein du quartier qu'elles desservent, mais partageant plutôt leurs activités entre divers lieux (la bibliothèque, les salles des cégeps, les sous-sols d'égli-

Petite histoire des maisons de la culture de Montréal (suite)

Par Isabelle Jameson

ses, etc.) Ces maisons particulières remplissent les mêmes fonctions que les maisons-lieux, mais l'absence de point de ralliement culturel dans le quartier en diminue la portée et limite le sentiment d'appartenance des citoyens face à leur maison. Coupures budgétaires obligent...

Et c'est ici que je me permettrai une réflexion personnelle sur les actions de nos instances dirigeantes. Le rattrapage culturel amorcé par le gouvernement au tournant des années quatre-vingt dans le contexte électrisant de la campagne référendaire n'a malheureusement pas été la priorité de leurs successeurs à l'assemblée nationale. Coupant de part et d'autre dans les diverses subventions accordées aux organismes culturels, ils fragilisèrent et freinèrent, bien au-delà du réseau

des maisons de la culture de Montréal et de l'ensemble du Québec, le développement culturel de la population. Combien de gens fréquentent nos bibliothèques publiques et nos services culturels par rapport aux citoyens américains et européens? Quelle image, quel exemple projette le gouvernement en affichant un désintérêt flagrant pour le monde du libre accès au savoir et à la culture? En ne faisant pas de la culture une priorité, c'est le développement de l'esprit critique de ses citoyens que le gouvernement réprime. Fin de la parenthèse.

Malgré tout, le réseau montréalais continue lentement de grandir et compte aujourd'hui 12 maisons (maisons-éclatées et maisons-lieux confondues), dont la petite dernière, celle de Parc-Extension, qui est en-

trée en fonction en 2003.

Encore aujourd'hui...

Définies en fonction d'un service offert aux citoyens au sein de leur propre quartier et orientées vers une participation volontaire, les maisons de la culture ont pour mission de présenter une programmation et de développer une collection basée sur les besoins de la population du quartier qu'elles desservent. Conçues comme des services de proximité, ces maisons vibrent toujours au rythme de la vie des différents quartiers montréalais.

Si vous désirez consulter la programmation des activités culturelles des différentes maisons de la culture de Montréal, vous pouvez le faire en ligne à l'adresse suivante :

<http://www2.ville.montreal.qc.ca/cmsprod/culture>

Maisons de la culture	Bibliothèques associées	Lieux de diffusion
Ahunstic-Cartierville	Ahunstic	É. de la Visitation
	Cartierville	MC Ahunstic/Cartierville
		Maison du Pressoir de l'île de la visitation
Côte-des-Neiges	Côte-des-Neiges	MC Côte-des-Neiges
		Centre des arts Saidye Bronfmann
Frontenac	Frontenac	MC Frontenac

Maisons de la culture	Bibliothèques associées	Lieux de diffusion
Maisonneuve	Maisonneuve	CCSE Maisonneuve Cégep Maisonneuve É. Très-Saint-Nom-de-Jésus É. Très-Saint-Rédempteur Château Dufresne
Mairie-Uguay	Mairie-Uguay	É. Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours É. Saint-Charles É. Sainte-Irénée Théâtre Corona MC Marie-Uguay
Mercier	Mercier	MC Mercier
Notre-Dame-de-Grâce	Notre-Dame-de-Grâce	MC Notre-Dame-de-Grâce
Plateau Mont-Royal	Plateau Mont-Royal	É. Notre-Dame-du-Saint-Sacrement É. Saint-Jean-Baptiste MC Plateau Mont-Royal
Pointe-aux-Trembles	Pointe-aux-Trembles	MC Pointe-aux-Trembles
Rivière-des-Prairies	Rivière-des-Prairies	Cégep Marie-Victorin École secondaire Jean-Grou École Simonne-Desjardins É. Saint-Jospeh MC Rivière-des-Prairies
Rosemont-Petite-Patrie	La Petite-Patrie	Collège Jean-Eudes É. Saint-Marc
	Rosemont	Jardin Botanique de Montréal MC Rosemont-Petite-Patrie
Villeray-St-Michel-Parc-Extension	Le Prévost	Bibliothèque Le Prévost
	Parc-Extension	Centre Patro Le Prévost
	Saint-Michel	Bibliothèque Saint-Michel É. Notre-Dame-du-Rosaire MC Villeray-St-Michel-Parc-Extension

Perdu dans le cyberspace, ou, la constellation Atrium ne répond pas !

Par Éleine Ménard et Clément Arsenault

En août 2003, nous avons entrepris un projet de recherche un peu spécial. Le sujet de cette étude concerne le traitement des articles initiaux des titres d'ouvrages que l'on retrouve dans les catalogues de bibliothèques. En général, on ne tient pas compte des articles initiaux lors du classement alphabétique des titres dans un catalogue. Par exemple, le roman de Winifred Morris, intitulé « The Jell-O syndrome », sera classé à la lettre « J », ceci afin d'éviter de trop importants regroupements de titres à « the ». Dans le standard MARC, utilisé pour l'encodage électronique des notices bibliographiques, ce procédé est réalisé grâce à l'utilisation d'un indicateur numérique signalant au système le nombre de caractères initiaux à ignorer dans la chaîne de caractères à indexer (désolés pour ceux à qui cela rappelle de mauvais souvenirs...)

Dans l'exemple précédent, le code 4 sera utilisé afin d'indiquer que les quatre premiers caractères (t-h-e, plus l'espace) ne sont pas à

indexer (voir <http://www.loc.gov/marc>). Cet indicateur permet de laisser l'article initial dans le champ titre afin qu'il soit affiché, sans toutefois qu'il soit inclus dans l'index pour la recherche. Au moment du repérage, si l'utilisateur inclut par mégarde l'article initial dans son équation de recherche (par exemple : ti=the Jell-O syndrome), un algorithme de détection, se servant d'une liste d'exclusion com-

« Le but de notre étude est d'estimer l'étendue des problèmes de repérage causés par le traitement erroné des articles initiaux... »

posée des articles définis et indéfinis des langues les plus courantes, s'active afin de supprimer automatiquement l'article initial de la chaîne de requête avant que celle-ci ne soit envoyée dans l'index. Dans notre exemple, le système positionnera donc l'utilisateur dans l'index des titres à la lettre « j » et non à la lettre « t ». Évidemment, le catalogueur doit tenir compte de la langue de l'ouvrage afin de désigner un mot initial comme article. Toutefois, il arrive souvent qu'un article initial dans une langue correspondre à un mot « normal » dans une autre langue. Un petit exemple avec ça ?

Prenons le cas d'un usager désirant retracer l'ouvrage de Vivianne Blassel intitulé « Thé ou café, monsieur le ministre ? ». Une requête normale pour le furetage de l'index des titres sera « the ou cafe, monsieur le ministre ». Malheureusement, si l'algorithme de détection des articles initiaux est activé, l'usager sera mené à la lettre « o » de l'index puisque le « the » initial sera considéré, à tort, par le système comme l'article défini « the » en anglais. Et comme le titre a bel et bien été indexé sous la lettre « t », l'usager se retrouvera à une position erronée dans l'index. Il aura, par conséquent, la fausse impression que le titre ne se trouve pas en collection. Cela, évidemment, engendre beaucoup de perplexité... et éventuellement, beaucoup de frustration ! Bien que la proportion de ces notices difficilement repérables soit encore à déterminer, on peut supposer que ces « disparitions » auront un impact négatif direct sur la circulation de ces documents. Comment l'usager peut-il utiliser du matériel qu'il ne peut pas (ou très difficilement) repérer ? Le but de notre étude est d'estimer l'étendue des problèmes de repérage causés par le traitement erroné des articles initiaux, ces informations étant inestimables pour

Perdu dans le cyberspace, ou, la constellation Atrium ne répond pas ! (suite)

Par Elaine Ménard et Clément Arsenault

améliorer la qualité et le taux de succès du repérage dans les systèmes d'information à contenu multilingue.

Ce projet de recherche a passé un long hiver en hibernation, mais le 23 mars dernier, nous avons décidé de le dépoussiérer un peu et d'y donner suite. Ainsi, le 5 juillet, nous avons entrepris la collecte de données qui consiste en un examen de toutes les notices des ouvrages dont le titre débute par un mot se trouvant dans la liste d'exclusion utilisée par l'algorithme de recherche. L'analyse des données d'Atrium sera effectuée pour les articles de huit des langues les plus courantes : l'anglais, le français, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le portugais, le roumain et le néerlandais.

Au moment d'écrire cet article, deux semaines de collecte seulement avaient été effectuées. Il serait donc un peu prématuré de parler des résultats. Cependant, nous pouvons dire que l'examen sommaire des notices a très bien mis en lumière les nombreuses erreurs contenues dans le catalogue Atrium. Par exemple, on remarque que le champ

245 est souvent mal codé et que le catalogueur (ou la catalogueuse) a oublié le 2^e indicateur... c'est bien important ! De plus, dans les champs 440 et 490 (titres de collection) on retrouve souvent l'article initial, alors que ceux-ci devraient être supprimés de ces champs... Ah oui... comme les cours de catalogue semblent loin !

Il est à espérer que cette étude fournira des données empiriques essentielles pour comprendre le phénomène du repérage des titres et du classement des articles initiaux dans les systèmes de repérage d'information automatisés. La revue de la littérature effectuée lors de la préparation de ce projet démontre que ce problème est peu étudié et qu'il est important de s'attarder plus à fond sur ce phénomène. La recherche par titre constitue encore un des types de recherche les plus fréquents dans les catalogues de bibliothèques. Il est donc souhaitable qu'elle soit le plus efficace possible.

Cette recherche permettra de chiffrer précisément l'étendue du problème dans le catalogue Atrium. Suite à cela, il sera éventuellement

possible d'étendre l'étude à d'autres catalogues, d'autres environnements, et d'en mesurer l'impact direct sur l'utilisateur en milieu de recherche réel. Les résultats pourront être utilisés dans le développement d'algorithmes de repérage plus efficaces afin de mieux paramétrer la recherche par titre dans les systèmes d'information multilingues. Comme les catalogues de bibliothèques sont en quelque sorte la porte d'entrée des collections documentaires, il est essentiel de bien paramétrer les systèmes pour maximiser la qualité du repérage et le taux de succès, et, par conséquent, le niveau de satisfaction des usagers.

Nous vous invitons donc à suivre les péripéties de la saga « Perdu dans le Cyberspace »... dans une prochaine parution !

« Ce projet de recherche a passé un long hiver en hibernation, mais le 23 mars dernier, nous avons décidé de le dépoussiérer un peu et d'y donner suite. »

Topasol

Par Mathieu Kovacs

*Jour d'agonie**Feuilles séductrices**M'invitent à sortir**Contempler**Télescope de mes désirs**Hélicoptère des rêves infernaux**Pancarte de l'oubli**Flocons de framboises**Verglas passionnel**Tempête délicieuse**Qui mime la vie**Iceberg rectangle de liberté**Ouragan trapèze romantique**Ciel de losanges et délices**Octogone languissant d'inquiétude**Temple des Tortures**Protège les pleurs**Contre nos pires ennemis**Étang d'Insolence**Océan d'Égoïsme**Traversée du Lugubre**Jusqu'aux Sources**Hurlements du Sortilège**Décibels éparpillés**Chuchotements écartelés**Apaisant tapage**Attaque de coquerelles**Assaut de pucerons**Offensive de maringouins***Lire, de l'effort au plaisir**

Par Benoît Lafleur

« Deux infinis, milieu. Quand on lit trop vite ou quand on lit trop doucement, on n'entend rien. » (Blaise Pascal). En d'autres termes, ce qui défile devant nous, soit « le contenu intellectuel de l'objet du livre » (Frédéric Barbier), « on a beau le saisir par les yeux, un texte reste lettre morte si on ne l'entend pas » (Hubert Nysen). La lecture, analysée sous cet angle, évoque la nécessité d'un « effort d'ajustement » propre à chacun, mais sans lequel une perte inhérente de qualité procède et déferle telle une onde de distorsion sournoise. Cheminant de la sorte, notre entendement, faculté de la compréhension, irrémédiablement, décline et se brise sous l'impact de la réception désarticulée des phrases devenues vides. Le lecteur est triste... royaume de l'inintelligible...

Les courageux et les acharnés, dignes de l'épithète, reprendront l'élan, comme le dit Pennac : « Il s'y remet bravement. Une page poussant l'autre », puis s'ajusteront ; alors que les paresseux et les lâches passeront outre et s'enliseront dans l'insipide royaume de l'inintelligible... Pour goûter pleinement à la saveur d'un texte, faites donc un effort d'ajustement!

Avant toutes choses, le premier contact avec le livre sera de se donner le temps de lire, en consacrant une parcelle inaliénable sur sa grille horaire afin de s'offrir sans condition l'occasion d'une évasion méritée. Et ce n'est, semble-t-il, pas une mince affaire. Le langoureux refrain contemporain « je n'ai pas le temps », alibi de déculpabilisation plénipotentiaire, trahit une pitoyable excuse de paresse parce que PERSONNE n'a plus le temps de ne rien faire. Sauf de travailler et... de se divertir? Mais alors, dans ce cas, braves citoyens, afin de vous divertir, pourquoi ne pas suppléer quelques-unes de vos multiples séances d'aliénation télévisées, alcoolisées ou « clavardisées » par une saine et délicieuse lecture via le biblion (grec), le liber (latin), le bokis (haut all.), bref le livre (c.f. introduction de Frédéric Barbier)?

*Microbes en raid**Nil en attentat**Fouet de la menace**Prémolaire du rire**Lit du mystère**Pluie de soie**Déluge de courtoisie**Arc-en-ciel revigoré*

Lire, de l'effort au plaisir (suite)

Par Benoît Lafleur

De toute manière, soyons réaliste, vous pouvez évidemment faire ce que vous voulez de vos temps libres et ce, d'autant plus dans le cas de la lecture. Parce que lire, c'est aussi et surtout un droit : « Pour commencer, la plupart des lecteurs s'octroient quotidiennement le droit de ne pas lire. N'en déplaise à notre réputation, entre un bon bouquin et un mauvais téléfilm, le second l'emporte plus souvent que nous aimerions l'avouer sur le premier » (Daniel Pennac). Vous voyez maintenant, vous n'êtes plus seuls et, de surcroît, pardonnés, mesdames et messieurs les paresseux!

Mais notre propos s'adresse davantage aux vrais passionnés, les assoiffés inconditionnels, pour qui lire s'est mué en un acte vital, bien loin de ceux-ci l'idée que la lecture puisse être un corvéable effort. Par conséquent, le temps de lire, le lecteur maladif se l'octroie d'office. Ce temps sacré, le lecteur peut en utiliser à sa guise, nullement soumis à des rituels désobligeants ou à une quelconque « amabilité », comme il est de bon ton entre les gens civilisés, parce que « ces amis-là [les livres], si nous passons la soirée avec eux, c'est vraiment que nous en avons envie. » (Proust, cité par Hubert Nyssen). Si, afin de s'accorder un moment

paisible, « effort » il y a, ce sera uniquement pour combattre la tentaculaire tendance à l'infobésité issue de la révolution post-moderne dans les domaines conjoints de l'information et de l'informatique. La surconsommation (surproduction) d'information — terrain évidemment lucratif — gagne du terrain au sein de notre société gangrenée, s'attaquant irrémédiablement à tous les médiums de la culture, amenant dans le sillage de la mondialisation son cortège de problèmes irréversibles et de changements problématiques (voir à ce sujet l'épilogue du livre de Frédéric Barbier de même que les chapitres XXVII « La lecture-écriture, des informaticiens aux internautes » et la conclusion « Les révolutions de la lecture » du livre de Anne-Marie Chartier et de Jean Hébrard). En dépit d'une perte relative d'intérêt pour la lecture, ne serait-ce que sous l'angle du bouleversement dans ses pratiques traditionnelles, nous sommes loin d'assister à sa décadence ou à son remplacement par un autre mode de divertissement culturel.

La raison est simple : les effets multiples de la lecture sont toujours aussi manifestement ressentis et appréciés. Si la lecture, comme nous le constatons, nécessite énergie et concentra-

tion de la part du pratiquant, n'en demeure pas moins qu'une de ses finalités se concrétise par la vague de plaisir reçue. Pour plusieurs, lire est une véritable quête du plaisir, sentier du solitaire actif, source jonchée d'une inépuisable richesse (« un classique est un livre qui n'a jamais fini de

« Si la lecture [...] nécessite énergie et concentration de la part du pratiquant, n'en demeure pas moins qu'une de ses finalités se concrétise par la vague de plaisir reçue. »

dire ce qu'il a à dire » – Italo Calvino), celle de la somme fragmentée de toute la connaissance humaine. Cependant pour certains, donnant aux « livres qui vous mordent et vous piquent » la plus haute – voire l'unique – dignité, ceux-ci doivent pouvoir secouer violemment le joug de la léthargie intellectuelle, en marquant fermement l'esprit du sceau de l'éveil, ni plus ni moins « être la hache qui brise la mer gelée en nous. » (Kafka, cité par Alberto Manguel). Pour d'autres encore, cet éveil de la conscience s'opère par des voies plus douces, et nous incite à reconnaître les effets de la lecture et des livres pour leurs valeurs curatives : « Il est cependant certains cas, certains cas pathologiques pour ainsi dire, de dépression spirituelle, où

Lire, de l'effort au plaisir (suite)

par Benoît Lafleur

la lecture peut devenir unesorte de discipline curative et être chargée, par des incitations répétées, de réintroduire perpétuellement un esprit paresseux dans la vie de l'esprit. Les livres jouent alors auprès de lui un rôle analogue à celui des psychothérapeutes auprès de certains neurasthéniques» (Proust). Peu importe la teneur des conséquences que peut nous procurer cette étonnante activité, son effort sera toujours louable, indubitablement salubre.

En terminant, je ne vais certainement pas vous offrir une interminable liste de lectures dites « recommandables » puisque d'autres mordus, plus expérimentés, l'ont si élégamment fait avant moi (consultez à titre de curiosité Walter Benjamin, « Je déballe ma bibliothèque », de même que « Pourquoi lire les classiques » d'Italo Calvino – ou encore, la vaste sélection commentée dans un esprit de synthèse fort honnête – sous la direction de Bernard Pivot, « La bibliothèque idéale »). Saint Bernard de Clairvaux, pilier de l'ordre des cisterciens au XII^e siècle, disait que « les forêts

t'apprendront plus que les livres ! » (cité par Hervé Martin dans « Mentalités médiévales, XI-XV^e siècle »). Je vous proposerais plutôt une super combinaison : lecture en forêt. Un double vent rafraîchissant, nettoyage physique et psychologique, loin du bruit omniprésent, des normes protocolaires et de toutes les néfastes ramifications de la pollution urbaine. Lire en forêt, pour « s'arrêter et rasseoir en soy [sic!] » (Montaigne, cité par Antoine Compagnon), pour s'entendre et s'ajuster.

Quelques repères bibliographiques sur le livre et la lecture :

- Barbier, Frédéric. « Histoire du livre », Armand Colin, 2000 (Collection U - Histoire).
- Benjamin, Walter. « Je déballe ma bibliothèque », Rivages poche/Petite Bibliothèque, 2000 [1972].
- Calvino, Italo. « Pourquoi lire les classiques », Éditions du Seuil, 1995 [1984] (collection Points).
- Chartier, Anne-Marie et Jean Hébard. « Discours sur la lecture (1880-2000) », BPI-Centre Pompidou et Fayard, 2000 [1989].
- Compagnon, Antoine. « L'angoisse de Lire », Magazine Littéraire, juil-août 2001, p. 18-19.
- Manguel, Alberto. « Une histoire de la lecture », Actes Sud/Leméac, 1998 [1996].
- Nyssen, Hubert. « Éloge de la lecture suivi de Lecture d'Albert Cohen », Hubert Nyssen et les Éditions Fides, 1997.
- Pennac, Daniel. « Comme un roman », NRF- Gallimard, 1992.
- Pivot, Bernard (dir.). « La bibliothèque idéale », Albin Michel, 1991/ Le livre de poche, 1992.
- Proust, Marcel. « Journées de lecture », Éditions 10/18, 1993.

La forme masculine a été employée uniquement dans le but d'alléger les articles

Un retour aux sources

par Isabelle Jameson

De nature inquiète et stressée, j'ai commencé très tôt à harceler ces employeurs potentiels qui me semblaient être en mesure de me faire passer un bel été, tout en me libérant de tous soucis financiers. Venant du monde de l'art contemporain et désirant y replonger, j'ai tâté le pouls du milieu dès le mois de mars en disséminant mon CV aux quatre vents. En fait, ce n'est pas tout à fait vrai, je ne l'ai envoyé que dans deux directions, puisqu'il n'existe à ma connaissance que deux centres de documentation spécialisés en art contemporain à Montréal : Artexte et la Médiathèque du musée d'art contemporain (MAC). Après quelques semaines d'attente, une fin de session qui n'en finissait plus et un compte de banque qui fondait comme neige au soleil, je me suis finalement résignée à bombarder le milieu de mon CV. Tant pis pour l'art : les dieux Loyer, Bell, Hydro et Gaz Métro exigeaient leur dû et je devais me résigner au sacrifice!

« Leçon à retenir, ne postuler que sur des postes qui nous intéressent... »

Première entrevue, en pleine période d'examen, la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Horreur! Moi, une ras-

sembleuse habituée à harceler les gens et à être entourée de quelque quatre-vingt personnes à la conversation stimulante, j'allais possiblement me retrouver seule dans un tout petit centre de documentation à converser avec un thésaurus et le dernier livre sur l'histoire des syndicats au Québec. J'étais prête à bien des sacrifices, mais pas à la muselière. Je me suis pratiquement sauvée comme une voleuse pendant le test d'indexation. Leçon à retenir, ne postuler que sur des postes qui nous intéressent, sans quoi on perd son temps et on le fait perdre aux autres! En fait, il faut encore une fois excuser cette entorse à la réalité, car ce portrait des événements n'est pas tout à fait fidèle. Ce n'est pas de ma faute, ce qui m'intéresse, c'est l'art abstrait, alors moi et le réalisme... Disons que j'ai quelque peu tendance à colorer ma perception de la réalité.

Blague à part, ce ne fut pas vraiment ma première entrevue puisque quelques heures auparavant j'étais dans le bureau de madame Bertrand-Gastaldy au sujet d'un possible emploi d'été en tant qu'assistante de recherche. La dame était fort sympathique et le projet, intéressant (je croyais com-

prendre qu'il portait, entre autres, sur le contenu numérique du patrimoine culturel canadien), mais comme je m'étais déjà engagée à passer l'entrevue à la FTQ, je ne pouvais pas dire oui tout de suite. Trop loyale la fille... Et puis, aussi, on semblait vouloir me demander de faire des résumés de textes. Après des semaines d'étude intensive à préparer mes examens, je n'étais pas certaine d'avoir envie de passer mon été à lire sur les sciences de l'information.

Mais laissez-moi vous dire qu'après une heure à la FTQ, je suis rentrée en courant à l'EBSI pour accepter l'offre. Et puis, en entrevue, je croyais me souvenir qu'on m'avait glissé un mot sur la possibilité de faire une partie du travail au Musée d'art contemporain...

Les examens ont eu lieu, l'école s'est terminée et la date fatidique du 3 mai est arrivée : une rencontre avec madame Bertrand-Gastaldy pour discuter de ce que j'allais faire pour elle cet été. Résolue à l'idée de passer la saison à faire de la recherche et des résumés toute seule chez moi, je me suis présentée au rendez-vous. Quel bonheur lorsque j'ai appris que mon premier mandat consistait à analyser les bases de données

Un retour aux sources (suite)

par Isabelle Jameson

contenant de l'information sur les œuvres du MAC. On m'offrait sur un plateau d'argent la possibilité de glisser à nouveau dans ce monde merveilleux de l'art contemporain, duquel je m'ennuyais tant.

Au bout d'un mois, j'avais terminé et c'est avec ravissement que j'ai pris le chemin du MAC afin de poursuivre mon travail. Celui-ci consistait désormais à comparer la masse d'information colligée lors de la préparation de chaque exposition et ce qui était par la suite rendu accessible au public, via le catalogue et le site Web. Mon petit nez de rat de bibliothèque farfouilla

donc avec bonheur dans les catalogues d'expositions et le site Web du musée une autre partie de l'été.

Lorsque l'ensemble fut comparé, le soleil de juillet brûlait toujours les marches de la Place des Arts. J'avais donc encore un mois de travail à accomplir. Qu'allais-je donc faire? Travaillant désormais sous la responsabilité de madame Michelle Gauthier, directrice de la médiathèque, j'ai reçu la mission de comparer les champs utilisés dans chacune des bases de données du musée, internes et externes, avec ceux recommandés par le Réseau canadien d'information sur le patri-

moine (RCIP). Ouf! C'est que le RCIP n'en recommande que 638! Mais tout s'est bien passé et je suis devenue une pro des bases de données en art. Imaginez, j'ai même eu à analyser les zones de Procite (deux morceaux de robots à la personne qui se rappelle du fonctionnement de Procite!)

Tout ceci m'a donc permis de connaître à fond les ressources du MAC et après des années passées de l'autre côté du comptoir en tant que chercheuse en art actuel, j'étais bien contente de pouvoir enfin démystifier le lieu. Voilà donc une histoire d'été qui finit bien!

Si le jazz vous intéresse...

par Sylvain Cadieux

Événement : Keith Jarrett – Gary Peacock – Jack DeJohnette

Date : Jeudi, 1er juillet 2004

Lieu : Montréal, Place des Arts, salle Wilfrid-Pelletier

Emplacement : Loge 14, siège 1

Heure : 20h30

Il est 20h35 et rien ne semble indiquer que le spectacle va commencer bientôt. Aux alentours de 20h45, les lumières de la salle s'éteignent et une seule éclaire un micro sur le côté droit de la scène. Une voix nous annonce d'accueillir chaleu-

reusement les deux fondateurs du Festival international de jazz de Montréal (FIMJ). Alain Simard souligne que cela fait longtemps qu'il désire remettre le prix Miles Davis à Keith Jarrett. Il mentionne que le musicien est un génie. Jarrett arrive sur scène, le public lui réserve une pluie d'applaudissements.

Keith s'adresse à la foule et mentionne comme ça que la statuette est lourde, elle pèse environ 25 lbs. Il imite la voix de Miles Davis qui lui demande la question suivante : « Comment fais-tu, Keith, pour être aussi génial? » Bon, Keith se lance

des fleurs en disant qu'il devait donner une réponse différente à Miles chaque fois qu'il posait la question (ce qui insinue qu'il le faisait souvent). Après les applaudissements, le trio s'installe.

Je ne connais pas le titre de la première pièce, mais diable qu'elle est bonne! Je serais tenté de dire qu'il s'agit d'une adaptation d'une pièce folk quelconque dont j'ignore l'origine. Je ne l'ai jamais entendu auparavant sur aucun enregistrement « live » du trio. Pour ceux qui détestent les gémissements de monsieur Jarrett, ils ont été servis à souhait... il en pleuvait! Le monsieur gesti-

Si le jazz vous intéresse... (suite)

par Sylvain Cadieux

cule énormément. Il est debout, de nouveau assis et de nouveau debout. La tête tourne d'un bord, puis de l'autre très souvent. On le croirait possédé par le démon comme dans le film « L'exorciste ».

Donc, les trois premières pièces sont jouissives à l'extrême. C'est le meilleur début de spectacle de ma vie! Rien vu de pareil. Dans ma petite tête, je me disais que cela ne pourra pas durer longtemps. Et vlan! Égarement dans la quatrième, rien n'aboutit. Les néophytes n'auront sûrement rien remarqué, mais ceux qui connaissent bien l'univers de Jarret savent que quelque chose ne tourne pas rond. Comme cela n'était pas suffisant, monsieur est piqué d'un caprice. Il entend un bruit anormal dans son moniteur. Un vent de panique s'installe dans la salle, tout le monde se demande s'il va partir. Keith se rend au micro et demande si nous entendons le bruit, la foule répond non. Il mentionne qu'il a l'impression que ce bruit doit être entendu jusqu'en Floride. Il ajoute que le fait d'être un génie ne lui donne aucun pouvoir, car il ne peut rien faire pour arranger le bruit du moniteur. Deux techniciens tentent de le réparer. Après quelques longues minutes, Keith entend encore quelque chose d'anormal.

Comme la diva n'est pas satisfaite, les techniciens changent le moniteur. Derrière moi, j'entendais des gens dire « Je n'ai jamais vu ça! » ou « C'est la première fois de ma vie que je vois ça! »

Après l'intermède, monsieur s'installe au piano et la musique continue. Une trentaine de minutes plus tard, les musiciens saluent la foule et quittent la scène. Il n'est pas encore 22h00 et le public – y compris moi – reste sur sa faim. Les lumières de la salle s'allument. Quoi? Excusez-moi, je considère que je n'en ai pas eu pour mon argent! Après cinq minutes d'ovation, une voix annonce une pause de vingt minutes. J'ai eu chaud! Je ne sais plus à quelle heure exactement l'entracte se termine. Keith n'écrit pas trop les pièces, mais ne lésine pas sur les improvisations. Elles sont plus courtes et plus denses. Je préfère cela ainsi. Tous ses classiques (des standards façonés à sa manière) y passent. Il finit en beauté avec ma pièce favorite, je ne m'y attendais vraiment pas. Il était sûrement au courant que sa version de « Poinciana » était celle que je voulais entendre à tout prix. Je regarde ma montre, le spectacle se termine à 23h15. Je suis très heureux d'avoir assisté à ce concert.

* * * * *

Événement : Brad Meldhau trio (avec Larry Grenadier et Jorgy Rossey)

Date : Samedi, 3 juillet 2004

Lieu : Montréal, Salle du Gesù – Centre de créativité

Emplacement : Rangée E, siège 3

Heure : 22h30

Le spectacle débute à l'heure prévue. La première pièce est « All The Things You Are », figurant sur le disque « Art of the Trio – Vol. 4 ». Malheureusement, la version sur disque est supérieure. À la quatrième pièce, j'ai reconnu un thème d'une pièce de Radiohead. Je ne peux pas dire laquelle, mais j'en suis sûr. Brad le confirme lorsque la pièce est terminée. Je suis satisfait de ne pas m'être trompé.

Que le fleuve est long et tranquille. L'univers de Meldhau me fascine en tant que « sideman » avec Lee Konitz et, plus tard, avec Charles Lloyd. Après, ce sont les disques « Art of the Trio » (vol. 2 et vol. 4) qui m'impressionnent énormément. Les disques parus après « Places » m'intéressent moins. Une chose est sûre, je suis convaincu que le spectacle

Si le jazz vous intéresse... (suite)

par Sylvain Cadieux

sera extrêmement bon. Malheureusement, je suis certain d'être le seul dans la place à être froid, de glace très dure. Je dirais même que je suis déçu par l'économie de Meldhau, le peu de soutenance de Grenadier et le piochage inutile de Rossy.

J'ai vu un journaliste de la scène culturelle du journal La Presse. D'après le sourire que celui-ci avait sur le visage à la sortie, je dirais qu'il a aimé.

Donc, je suis seul sur mon île!

* * * * *

Événement : Dave Douglas « Vacation Blues »

Date : Samedi, 10 juillet 2004

Lieu : Montréal, Spectrum

Emplacement : Aucun siège réservé

Heure : 21h30

Une heure avant le concert, il faut attendre en ligne. L'attente ne fut pas pénible, car la température était clémente. Pourquoi pas faire une petite étude sociologique et démographique pendant ce temps? Quelques jeunes, mais très peu. La moyenne d'âge de la foule placée en ligne sem-

ble être située dans la mitraine et plus, à l'apparence physique décontractée, beaucoup sont accompagnés.

Toutes les formations de Dave Douglas ne me sont pas inconnues, sauf celle-ci. J'ignore totalement le type de musique qui sera présentée. Habituellement, Douglas enregistre un disque et le présente en tournée par la suite. Dans ce cas-ci, non. Il semble vouloir apprivoiser un groupe avant de mettre le tout sur une galette numérique.

Le spectacle débute à l'heure programmée. Douglas à la trompette. Roswell Rudd au trombone, Brad Jones à la contrebasse et Barry Aschtuzl à la batterie. Une configuration assez étrange. Peu de place pour l'harmonie. Je cherche ce qui peut unir les musiciens pendant les deux premières pièces. Douglas présente les musiciens en français. Juste à sa façon de se tenir, il est évident que cet homme est à l'aise sur une scène. Il mentionne que les deux pièces jouées étaient de Herbie Nichols. J'ai déjà entendu le nom, mais je ne le connais pas.

La troisième pièce est une composition du tromboniste. La pièce s'intitule « Kick In ».

Le tout débute avec un solo de batterie et c'est vrai que l'aspect « punché » est mis en évidence. Le reste du spectacle comprend presque toutes des compositions de Rudd.

Le tromboniste, vêtu avec une chemise de clown, s'avance au micro pour présenter Dave Douglas. Rudd, qui semble de bonne humeur, en profite pour réciter quelques vers d'un poème de je ne sais qui, mais qui m'a quand même bien fait rire.

En rappel, Dave souligne son appréciation pour le musicien Steve Lacy, qui a quitté ce monde depuis peu. Ce saxophoniste alto était surtout reconnu pour ses nombreuses interprétations du répertoire de Monk. C'est d'ailleurs avec une pièce de Monk que le tout s'est terminé.

À vrai dire, je retiendrai très peu de musique de ce concert. La présence d'un guitariste ou d'un pianiste aurait grandement contribué à faire des liens en douceur pour atténuer certains passages hachurés.

Cependant, je ne regrette pas un instant de ma soirée, même si je serai plus prudent à l'avenir.

Les archives québécoises se dévoilent : les ANQ présentent deux expositions consacrées à l'héritage documentaire d'ici par Éric Major

« Les archives d'hier et de demain », au Centre d'archives de Québec

En février dernier, les Archives nationales du Québec (ANQ) inauguraient une exposition permanente en trois volets consacrée aux archives du Québec. Puisant dans le riche corpus documentaire de l'institution, l'exposition intègre aussi quelques objets tirés de la collection d'archéologie du ministère de la Culture et des Communications. Véritable condensé historique, « Les archives d'hier et de demain » expose au grand public les fondements de la discipline archivistique ainsi que son évolution jusqu'à nos jours.

Le premier volet, qui retrace l'origine lointaine des archives, illustre également le rôle de l'archiviste et les principales catégories d'archives existantes. Le second volet, quant à lui, s'attarde à la genèse et au développement des Archives nationales du Québec (nées en 1920) et montre l'importance que revêt cette institution aux plans de la mémoire collective et de la gestion administrative de l'État. Le troisième volet, qui se veut plus interactif, expose les « défis de l'archivistique » – ceux, notamment, qu'entraînent les dévelop-

pements de la bureautique et de l'informatique. Un espace spécialement aménagé pour le public permet en outre de voir plusieurs films d'archives et de consulter le site Web des Archives nationales du Québec. Enfin, un tableau présente le réseau des neuf composantes régionales des ANQ qui desservent la province.

L'exposition est ouverte au public du lundi au samedi de 10h30 à 16h30 et jusqu'à 21h30 les mardis et mercredis.

Salle Pierre-Georges Poy
3^e étage, Pavillon Louis-Jacques-Casault
Cité universitaire Avenue du Séminaire Sainte-Foy (Québec)
www.anq.gouv.qc.ca
Tél. : (418) 644-4800

* * * *

« L'intendant Hocquart : la sauvegarde de nos archives, mémoire de l'avenir », au Centre d'archives de Montréal

Cette seconde exposition – temporaire celle-là – se situe également au confluent de l'histoire et de la discipline archivistique. Elle s'intéresse plus précisément au règne

et aux réalisations de l'intendant Gilles Hocquart (1731-1748), qui fut le quatorzième titulaire à occuper cette fonction en Nouvelle-France.

Son rôle, en effet, fut prépondérant dans l'organisation et la sauvegarde des premières archives produites durant le Régime français. À ce titre, c'est à Hocquart que revient l'honneur d'avoir constitué les premiers fonds officiels du Québec. Sa volonté de préserver et de bien gérer les documents de la colonie (les actes notariés et les registres d'État au premier chef) est d'ailleurs attestée par la correspondance qu'il adressa en 1731 au ministre de la Marine. L'exposition nous apprend d'ailleurs que, devant le refus du roi d'autoriser la construction d'un bâtiment spécifique pour les archives, Hocquart persiste et fait aménager un dépôt au Palais de l'intendance à Québec, une « initiative [qui] a permis de conserver une part importante des archives de la Nouvelle-France. »

L'exposition évoque également les autres réalisations majeures d'Hocquart dans les affaires de la colonie : édification des fortifications de Montréal et de Québec, tracé du chemin du roi, dé-

Les archives québécoises se dévoilent : les ANQ présentent deux expositions consacrées à l'héritage documentaire d'ici (suite)

par Éric Major

veloppement des industries du bois et de la métallurgie, accroissement du commerce avec les Antilles françaises, construction navale à Québec, lancement des forges du Saint-Maurice à Trois-Rivières, etc.

En conclusion, l'exposition témoigne de l'importance que les Archives nationales du Québec revêtent dans la constitution de notre corpus collectif. Elle présente en outre les multiples volets et

mandats qui sont assumés par les ANQ et leur rôle dans la mise en valeur des archives de toutes sortes – sans oublier, naturellement, leur contribution dans les domaines aussi bien littéraire, cinématographique que télévisuel.

Du 27 mai au 20 novembre 2004 – Entrée libre

Visite sur réservation du 22 novembre 2004 au 31 mai

2006 au (514)873-3065 poste 239

Centre d'archives de Montréal. Édifice Gilles-Hocquart
535, avenue Viger Est
Montréal

Métro : Champ-de-Mars / Berri-UQÀM

Heures d'ouverture de la salle d'exposition :

Lundi et mardi : 9h00 à 16h00

Mercredi et jeudi : 9h00 à 20h00

Vendredi et samedi : 9h00 à 16h00

Politique de la rédaction

1- Il est indispensable de respecter la date de tombée. Dans le cas contraire, les articles seront reportés au prochain numéro

2- Modalités de présentation des articles. Les articles devront être envoyés par courriel à l'un des membres de l'équipe de La Référence ou être déposés dans le répertoire C://Bebis du poste no 31 au laboratoire d'informatique. Si cette option est choisie, les auteurs devront, par courrier électronique, signifier le dépôt de leurs articles à l'un des membres de l'équipe. De plus, les textes devront être rédigés, si possible, en format Word 6.0 pour Windows en évitant toute mise en forme que ce soit (**simple interligne, 11pt, Times New Roman**). Veuillez noter qu'AUCUN article sur PAPIER ne sera accepté de la part des étudiant(e)s et des enseignant(e)s; seuls les dessins le seront.

3- Correction des textes. La rédaction se réserve un droit de regard sur tous les articles présentés à La Référence. À cet effet, les textes devront être complets, structurés et clairs. L'équipe corrigera l'orthographe d'usage ainsi que la syntaxe. Les articles soumis devront répondre aux standards de qualité de la rédaction, c'est-à-dire des textes non discriminatoires, non-diffamatoires et ayant un langage adéquat. La lecture d'un article soumis ne constitue pas nécessairement une obligation de publication.

4- Rejet d'un texte. En cas de rejet d'un texte, la rédaction fournira par écrit les raisons dudit rejet et donnera deux choix à l'auteur : soit apporter des corrections significatives au texte, soit accepter le rejet. Toute décision concernant un tel rejet devra être prise par une majorité de membres de la rédaction présents lors de la mise en page.

5- Tous les articles devront être signés; dans le cas contraire, ils ne seront pas publiés.

Équipe de *La Référence*

Mélanie Avice, rédactrice en chef
Claudia Guerra

Jacinthe Deschatelets
Catherine Lévesque

Patrick Falardeau
Éric Major

Leïla Saadaoui

Nathalie Sirois